Sur l'identité et la différence en français: étude de l'encodage des arguments de même, pareil, autre et différent

French adjectives denoting a relation of identity or difference: how *même*, *pareil*, *autre* and *différent* encode their arguments

Céline Corteel¹

Abstract: This contribution consists of a presentation of our PhD², which aimed to describe the particular semantic and referential properties of the French adjectives *même*, *pareil*, *autre* and *différent*, on the basis of the different possibilities for syntactically encoding their arguments. These adjectives have four distinct uses, as a function of the relationship they establish between their arguments. The first chapter examines the cases of *même* / *pareil* / *autre* / *différent* when followed by an overt second argument introduced by a preposition or a complementizer. In chapters 2, 3 and 4, anaphoric readings, NP-internal readings and NP-dependant readings are examined one by one. The main data we report here account for why *même*, *pareil*, *autre* and *différent* do not syntactically encode their arguments in exactly the same way. The proposal also explains the various meanings identified with these adjectives.

Key words: adjective, difference, identity, correlation, anaphora, referential dependency, reciprocity, *même*, *autre*, *pareil*, *différent*.

Introduction

D'usage courant, les adjectifs *même*, *pareil*, *autre* et *différent* sont réputés exprimer une relation d'identité ou de différence. En dépit du traitement de certains dictionnaires, il s'avère que les notions de synonymie et d'antonymie ne permettent pas de rendre compte des spécificités de chacun. Pourquoi utilise-t-on *pareil* plutôt que *même* dans certains contextes? Comment expliquer la coexistence de *autre* et

¹ Université d'Artois, EA 4521 GRAMMATICA; celine.corteel@univ-artois.fr.

² Thèse soutenue le 05 décembre 2008 à l'Université de Lille III. Composition du jury: Marleen Van Peteghem (directrice de thèse, Universiteit Gent), Catherine Schnedecker (rapporteur, Strasbourg II), Lucia Tovena (rapporteur, Paris VII), Danièle Van de Velde (présidente du jury, Lille III). Le titre de la présente contribution reprend d'ailleurs celui de notre thèse de doctorat.

de *différent*, alors qu'ils semblent parfois interchangeables? Pourquoi *différent* et *pareil* ont-ils accès à la fonction de déterminant? Autant de questions auxquelles il s'agissait d'apporter des propositions de réponses.

Notre thèse de doctorat, dont nous rendons compte ici, visait en effet à dégager la spécificité sémantico-référentielle de *même*, *pareil*, *autre* et *différent*, à partir de l'examen des différentes possibilités d'encodage syntaxique de leurs arguments. Sont ainsi successivement examinés les emplois à complément, les emplois anaphoriques, les cas de lecture interne et les cas de lecture dépendante. Ces quatre types d'emplois correspondent aux différentes manières d'instancier les arguments de la relation exprimée par les adjectifs retenus.

Outre l'importance conceptuelle et sémantique des notions d'identité et de différence, l'intérêt de travailler sur ces quatre adjectifs en particulier tient également à leur caractère frontalier entre le domaine adjectival et le domaine des déterminants.

Un mot, enfin, concernant l'origine des exemples exploités dans notre travail. Certains sont construits, beaucoup d'autres attestés. Globalement, nous avons « puisé » à quatre sources: les études antérieures dont nous faisons état, d'abord, mais aussi la base de données *Frantext*, plus ponctuellement le moteur de recherche *Google*, et enfin le vivier des phrases « glanées » au fil de nos discussions et lectures personnelles.

1. Quand même, pareil, autre et différent régissent un complément

Le clivage syntaxique entre *même / autre* d'une part, et *pareil / différent* d'autre part constitue le point de départ du premier chapitre de notre travail. En effet, si le sens rapproche dans un premier temps *même* de *pareil*, et *autre* de *différent*, la syntaxe défait les couples et les réorganise en *pareil / différent* vs *même / autre*. La complémentation prépositionnelle de *pareil* et de *différent*, typiquement adjectivale, s'oppose ainsi nettement à la complémentation corrélative de *même* et de *autre*, qui s'apparente pour sa part au subordonnant des constructions comparatives (cf. (3)):

- (1) J'ai un sac pareil au tien / différent du tien.
- (2) Pierre a suivi le même chemin que Paul / un autre chemin que Paul.
- (3) Pierre a fait un meilleur choix que Paul.

Sur le plan sémantico-référentiel, les données montrent que l'harmonie est loin d'être parfaite au sein des couples *pareil / différent*

et *même / autre*. Conformément à la plupart des adjectifs dits 'de comparaison', *différent* exerce une contrainte de « co-catégorisation »³ sur ses arguments, d'où l'absurdité d'un exemple comme (4):

(4) *Marie s'est acheté une robe différente de sa maison.

Les arguments de *pareil*, en revanche, échappent à cette contrainte. En effet, lorsque *pareil* régit un complément prépositionnel, ce dernier fait le plus souvent figure de complément « parangon », présenté comme un modèle pour la référence et permettant la focalisation de certaines caractéristiques saillantes *via* un comparant imagé:

(5) Ses cheveux étaient noués en un terne chignon **pareil** à une pelote de ficelle sale. (Frantext)

Les données examinées rejoignent l'analyse de Van Peteghem (2002), qui a montré que *pareil* est alors le siège d'une relation asymétrique entre deux référents, dont l'un – celui du complément – est plus virtuel que l'autre. Chemin faisant, la confrontation ponctuelle de *pareil* à *identique* (cf. Corteel 2009) nous permet également de montrer que *pareil* n'est jamais la garantie d'un partage total de propriétés, même dans les cas où le rapprochement n'est pas imagé (cf. (1)). Contrairement à *pareil*, d'autre part, *différent* rapproche quant à lui des entités ayant généralement le même statut référentiel, entre lesquelles il établit une relation symétrique.

En ce qui concerne *même* et *autre*, il est montré que leurs emplois corrélatifs peuvent recevoir une analyse similaire à celle des constructions comparatives du français, telles qu'elles ont été étudiées notamment par Rivara (1990), Muller (1996a, b, c,) ou encore Van Peteghem (2000), comme un cas particulier de relativation.

La grande particularité de *autre* vient de ce qu'il admet aussi bien des corrélatives « nominales » ou « directes », qui fournissent directement le pôle de référence de la comparaison (cf. (6)), que des corrélatives « phrastiques » ou « indirectes », qui correspondent aux cas où le constituant suivant *que* n'instancie pas directement le second argument de l'adjectif (cf. (7) : Marie n'est pas un film):

- (6) Finalement, Pierre est allé voir un autre film que *Titanic*.
- (7) Pierre a vu un **autre** film que Marie.

Seules les corrélatives phrastiques se prêtent facilement à une analyse en termes de relativation, mais il est montré que les propriétés

³ Terminologie de Schnedecker (2002 : 11) à propos des adjectifs « inclassables ».

déroutantes des corrélés directs de *autre* ont leur pendant du côté des constructions comparatives. Au niveau sémantico-référentiel, *autre* fonctionne essentiellement comme un opérateur négatif dont le rôle consiste avant tout à exclure un référent potentiel à l'intérieur d'un ensemble de référence. Cette valeur originale semble pouvoir s'interpréter comme un moyen de nier une attente (cf. Corteel 2010). *Même*, quant à lui, se caractérise par le fait qu'il ne semble admettre que des corrélatives « phrastiques » ou « indirectes », comme en (8):

(8) Pierre conduit la **même** voiture que Marie.

Au passage, un exemple comme en (8) illustre également le fait bien connu que l'identité assertée par *même* peut être de deux natures différentes, selon que Pierre et Marie se partagent une seule et même voiture, ou qu'ils ont chacun leur propre véhicule (cf. notamment Martin 1975, Ferret 1988 & 1996, Pottier 1982, Bonnard 1993, Van Peteghem 1997 & 2000, Noailly 2000 & 2003). Dans tous les cas (qu'il s'agisse d'une identité de *type* ou de *token*), les données examinées montrent que *même* peut toujours être analysé comme un marqueur d'unicité, dont l'interprétation impose d'apparier le N sur lequel il porte avec deux repères indirects, dont l'un est fourni par le corrélé (cf. Van Peteghem 1997). Cette analyse permet également de rendre compte de certains cas où *même* fonctionne comme un renfort discursif, comme en (9), où il vient revendiquer l'unicité référentielle dans un SN modifié par une relative (cf. Corteel 2011):

(9) Il est intéressant de constater que les mêmes objectifs qui ont favorisé le rapprochement franco-serbe durant les années 1920 et 1930 étaient toujours présents en 1990/91 au moment de la désintégration de la Yougoslavie. (Frantext)

2. Quand même, pareil, autre et différent déclenchent une anaphore

Le deuxième chapitre porte sur les cas où l'un des arguments des adjectifs est identifié par une relation anaphorique avec un antécédent, qui peut être extérieur à la phrase.

- (10) Marie est allée au Louvres, mais Pierre a préféré visiter un **autre** musée / un musée **différent**.
- (11) Pierre m'a offert des fleurs.
 a. e ne m'attendais pas à une surprise pareille!
 b. Paul m'a fait la même surprise il y a deux jours.

Contrairement à *même | pareil | différent*, dont l'interprétation anaphorique n'est qu'une possibilité parmi d'autres en l'absence de complément (cf. chapitres 3 et 4), *autre* se caractérise par sa valeur intrinsèquement anaphorique. Avec *autre* en effet, seule l'interprétation anaphorique est possible en l'absence de complément. Son emploi présuppose l'existence d'un référent-repère, que *autre* exclut comme référent potentiel du syntagme dans lequel il figure (cf. Van Peteghem 2000). On retrouve ainsi la valeur essentiellement négative qui caractérise également les emplois corrélatifs étudiés dans le chapitre 1. Cette valeur de base rend possibles divers effets de sens, comme les lectures dites « cumulatives » (Schnedecker 2006, cf. (12)), dont nous rendons également compte dans le chapitre 2 (cf. aussi Corteel 2010).

(12) Il alluma une **autre** cigarette. ≈ Il alluma encore une cigarette.

Les emplois anaphoriques de *différent* s'avèrent extrêmement rares, en revanche, ce qui est notamment mis au compte du fait que l'adjectif est sémantiquement assez pauvre, et souvent pragmatiquement évident.

Les données examinées montrent aussi que la spécificité de *pareil* anaphorique, par ailleurs, tient essentiellement au fait que son emploi repose sur la saillance de certaines caractéristiques, qui déclenchent la création d'un type discursif. En effet, le SN contenant *pareil* ne renvoie jamais au référent particulier de l'antécédent, mais au type discursif qui associe au N modifié les caractéristiques propres à ce référent – ce en quoi il se rapproche de *tel*, tel qu'il a été décrit par Riegel (1997) et auquel il serait intéressant de le confronter systématiquement.

Il est aussi montré que le site anaphorique dans lequel pareil figure est généralement porteur d'une forte charge subjective, les caractéristiques saillantes de l'antécédent déclenchant souvent une réaction du locuteur sur la façon dont lui-même ou un autre sujet pensant appréhende le type discursif incarné par l'antécédent (cf. Corteel 2006). En ce qui concerne la mobilité de pareil dans le SN et sa capacité à accéder à la fonction de déterminant (cf. (13)), elle semble pouvoir être mise au compte du fait que l'antéposition constitue un moyen de focaliser le contenu notionnel du N, renfort qui paraît tout légitime dans le cadre d'un renvoi intensionnel à un type nouvellement créé.

(13) {(Un) **pareil** exploit / un exploit **pareil**} restera à coup sûr dans les mémoires!

L'emploi anaphorique de *même*, enfin, est rendu possible par un parallélisme⁴, qui constitue la voie d'accès à ses arguments. Le plus souvent, *même* identifie des circonstances communes (cause, manière, lieu, etc.) à deux procès mis discursivement en parallèle, auquel cas il figure généralement dans un complément circonstanciel.

(14) Axel accrocha son manteau à la patère. Au **même** moment, Linda sortit de la cuisine une coupe de fruits à la main. (Frantext)

Par ailleurs, la « condition de non-identité possible » qui préside aux emplois de *même* (cf. Kleiber 2005) permet d'expliquer pourquoi l'adjectif est souvent de la partie dans des anaphores démonstratives dans lesquelles il s'avère facultatif: *même* vient alors renforcer la cohésion discursive pour prévenir une rupture référentielle rendue plausible par le contexte.

(15) Je possède, en plus de ça, une distinction et un port de tête très gracieux qui m'ont été fournis par la danse classique que je pratique, hélas! depuis l'âge de cinq ans. C'est également cette **même** danse classique qui me vaut de marcher en deux moins dix et d'avoir des cuisses comme les trois-quarts centre de l'équipe des géants de New York. (Cauvin)

D'une manière générale, bien que les emplois anaphoriques de $m{\hat e}me$ / pareil / autre / différent impliquent une configuration syntaxiquement différente des emplois à complément, il est montré qu'ils exploitent sans contradiction les spécificités mises au jour dans le premier chapitre.

3. Lectures internes de différent et de pareil

Le troisième chapitre de notre travail est consacré aux cas de « lecture interne », qui se caractérisent par le fait que l'adjectif figure alors sans complément dans un SN référentiellement autonome (cf. (16)):

(16) a. J'ai retrouvé deux clés pareilles / différentes au fond du tiroir.b. Ce sont les deux mêmes clés.

On constate que la possibilité d'une lecture interne varie fortement en fonction des adjectifs : exclue avec *autre*, elle est rarissime avec *même*, possible avec *pareil*, et très fréquente avec *différent*. Comment expliquer ces différences ?

⁴ Sur cette notion de « parallélisme », cf. Schnedecker (2006), qui montre, en s'appuyant notamment sur les travaux de Carlson (2001) et de Smyth (1994), que l'interprétation de certains pronoms anaphoriques repose de façon cruciale sur le phénomène.

Autre, tout d'abord, se singularise par la résistance totale qu'il oppose à une telle interprétation. Ce blocage montre que autre n'a pas vocation à exprimer une relation réciproque au sein d'un ensemble. En cas de lecture interne, tous les arguments de l'adjectif sont au même niveau sur le plan pragmatique, or il ressort des chapitres 1 et 2 que autre présuppose l'antériorité d'une entité donnée, en négatif de laquelle se dessine le référent du SN contenant autre.

Avec *même*, d'autre part, la lecture interne s'avère plutôt marginale. Elle concerne surtout les SN du type *les deux mêmes* (N), ou tous les mêmes (N), dans lesquels un quantifieur déclenche l'interprétation interne.

Bien que possible, la lecture interne de *pareil* reste assez rare, probablement parce que *pareil* – tout comme *autre* mais pour des raisons différentes – a un sémantisme qui ne le prédispose pas à exprimer une relation symétrique. En effet, la pluralité sémantique associée à la lecture interne ne favorise pas la mise en avant de propriétés spécifiques associées à un référent donné. Dans les quelques exemples attestés dont nous disposons, la lecture interne de *pareil* est déclenchée par la présence d'un légitimeur qui rend explicite la pluralité morphologique et/ou sémantique des arguments, comme c'est le cas en (17) avec le *tous* flottant:

(17) J'étais excédé par ces figures de rois tous **pareils** [...] (Frantext)

Différent, enfin, est celui des quatre adjectifs qui a le plus d'affinité pour la lecture interne. Comme dans le cas de pareil, cette interprétation nécessite la présence d'un élément qui rende explicite la pluralité des arguments de l'adjectif. Les faits examinés suggèrent que le rôle du légitimeur consiste à mobiliser le sémantisme de partition de différent mis au jour par Tovena & Van Peteghem (2006). Nous montrons également que l'antéposition de différent peut s'interpréter comme un moyen de déclencher le sémantisme de partition, dans les cas où aucun autre déterminant ne garantit l'accès aux parties de l'ensemble.

(18) Elle a acheté **différents** tableaux pour décorer son appartement.

Cette hypothèse est consolidée par la confrontation de *différent* antéposé à *divers*, dont il est montré qu'il se caractérise pour sa part par une valeur foncièrement collective (cf. Corteel 2008).

4. Lectures dépendantes de même et de différent

Le dernier chapitre est consacré à l'étude d'un phénomène désigné dans la littérature sous le nom de « lecture dépendante » (cf. Laca & Tasmowski 2001), et qui se caractérise notamment par le fait

que la saturation argumentale de l'adjectif se joue alors dans le cadre de la phrase-hôte (cf. (19)):

(19) a. Jean et Pierre ont proposé la même solution.
 b. Chaque témoin a fourni une version différente des faits. (ex. de Laca & Tasmowski 2001)

Cette lecture, qui s'avère tout à fait fréquente dans le cas de *même* et de *différent*, est en revanche extrêmement marginale avec *autre* et *pareil*, qui déclenchent plutôt dans de tels contextes une interprétation de type anaphorique:

(20) a. # Jean et Pierre ont proposé une **autre** solution / une solution **pareille**.

b. # Chaque témoin a fourni une **autre** version / une version **pareille**.

En (19), par contre, le calcul interprétatif déclenché par la présence de *même | différent* se résout sans problème dans le cadre de la phrase. Mais contrairement à ce qui se passe dans le cas des emplois à complément ou dans celui des lectures internes, il est ici nécessaire de sortir du cadre du SN pour récupérer les arguments de l'adjectif. Dans ce type d'emploi, le SN-hôte de l'adjectif est référentiellement dépendant d'un « légitimeur » sans lequel on ne saurait instancier les arguments de l'adjectif. Corollairement, l'interprétation dépendante s'avère foncièrement liée à des effets de distributivité, dont la nature (forte *v*s faible) dépend en bonne part du sémantisme du légitimeur.

Les exemples examinés corroborent l'analyse de Laca et Tasmowski (2001, 2003a, 2003b), dont les travaux s'inscrivent dans la lignée de ceux de Carlson (1987) et de Moltmann (1992), qui ont pour leur part travaillé sur les données de l'anglais.

Il en ressort que les conditions de légitimation diffèrent pour *même* et *différent*, en dépit du fait qu'elles présentent une zone de recouvrement. En ce qui concerne *même*, d'abord, il s'avère que *le même* N a besoin, pour pouvoir être interprété, que la situation dénotée par la phrase comporte une structure en parties. Dans le cas de différent, *un* N *différent* dépend crucialement d'un opérateur distributif, tandis que *des* N *différents* présente les caractéristiques d'un pluriel dépendant, légitimé par la présence d'une pluralité dans la phrase.

D'une manière générale, le singulier syntaxique d'un SN dépendant « cache » toujours un pluriel sémantique, si bien que l'interprétation de l'adjectif met finalement en jeu une réciprocité analogue à celle de la lecture interne (cf. chapitre 3).

Comme nous l'avons signalé, ce chapitre fait également ressortir un clivage entre *même / différent* d'une part, *autre / pareil*

d'autre part. En effet, contrairement à *même* et *différent*, *autre* et *pareil* sont plutôt réfractaires aux lectures dépendantes. En ce qui concerne *autre*, certains exemples attestés suggèrent qu'il peut toutefois dépendre, sous certaines conditions, d'un quantifieur universel (cf. Tovena & Van Peteghem 2002). Avec *pareil*, les lectures dépendantes sont extrêmement marginales, ce qui découle du fait que l'adjectif n'est pas foncièrement symétrique, comme il ressort des chapitres 1 et 2.

5. Bilan

Au bout du compte, les faits examinés permettent de comprendre pourquoi *même*, *pareil*, *autre* et *différent* n'exploitent pas de la même façon les différentes possibilités d'encodage syntaxique de leurs arguments et pourquoi ils donnent lieu à des effets de sens différents.

Très brièvement, la spécificité de chacun peut être résumée comme suit:

- Autre fonctionne comme un opérateur négatif, qui permet d'exclure un référent donné comme référent du SN dans lequel il figure.
- L'interprétation de *même* est, quant à elle, liée à des effets de distributivité, sans lesquels on ne saurait instancier les arguments de l'adjectif. L'identité exprimée par *même* peut s'établir sur le plan qualitatif ou référentiel, contrairement à ce qui se passe avec *pareil*, qui n'exprime jamais l'identité absolue.
- Pareil permet de mettre en lumière le fait qu'un référent donné présente des caractéristiques particulièrement saillantes, ou jugées comme telles.
- Différent, enfin, a toujours trait au qualitatif, et il oriente l'esprit vers la possibilité d'une distinction numérique. Ce sémantisme de partition se trouve renforcé lorsqu'il figure au pluriel en position prénominale.

Finalement, s'il fallait trancher la question du statut catégoriel de *même | pareil | autre | différent*, leur intégration dans une catégorie d'adjectifs « du troisième type », celle-là même dont Schnedecker (2002) a esquissé les contours, constitue vraisemblablement une perspective intéressante, mais qui dépasse de loin le cadre de notre propos. L'examen ponctuel d'autres adjectifs sémantiquement apparentés (cf. *analogue*, *semblable*, *divergent*, etc.) devrait permettre de comprendre pourquoi la langue laisse coexister tant de termes apparemment si proches, et de déterminer s'ils participent - ou non - d'un système.

Nos recherches actuelles (cf. Corteel et Van Peteghem 2012) s'orientent également vers les emplois de *même* initialement écartés de notre travail de thèse, à savoir le *même* adverbial (cf. *Même Pierre est venu*) et le *même* postposé (cf. *Pierre lui-même est venu*).

Références bibliographiques⁵

Bonnard, H. (1993), « Identité et Propriété », L'information grammaticale 59, p. 3-6.

- Carlson, C. (2001), "The effects of Parallelism and Prosody in the Processing of Gapping Structures", *Language and Speech* 44/1, p. 2-26.
- Carlson, G.-N. (1987), "Same and Different: Some consequences for syntax and semantics", Linguistics and Philosophy 10, p. 531-565.
- Corteel, C. (2006), « *Pareil* anaphorique: une reprise à forte charge appréciative », *Travaux de Linguistique* 53/2, p. 91-116.
- Corteel, C. (2008), « *Divers* et *différents* 'déterminants' sont-ils vraiment équivalents ? », *Le français moderne* LXXVI/2, p. 182-202.
- Corteel, C. (2009), « Pour en finir avec la prétendue synonymie de *pareil* et *identique* », *Revue Romane* 44/1, p. 127-150.
- Corteel, C. (2010), « De la négation à la focalisation: à propos des emplois corrélatifs de *autre* adnominal », *Linguisticae Investigationes* XXXIII/1, p. 1-24.
- Corteel, C. (2011), « Quand *même* s'en mêle: coquetterie discursive ou nécessité? », Le français moderne, 2011/2, p. 176-196.
- Corteel, C. et Van Peteghem, M. (2012), « Ipséité et focalisation: *SN même* vs *SN lui-même* », Journée d'étude *Identité*, *ressemblance*, *analogie*, Université d'Artois, 25 mai 2012.
- Ferret, S. (1988), « Du pareil au même (identité et changement) », *Philosophie* 20, p. 73-94.
- Ferret, S. (1996), Le bateau de Thésée. Le problème de l'identité à travers le temps, Les Editions de Minuit, Paris.
- Kleiber, G. (2005), « Les noms propres modifiés par *même* », *Langue française* 146, p. 114-126.
- Laca, B. et Tasmowski, L. (2001), « Distributivité et interprétations dépendantes des expressions d'identité », in Kleiber, G., Laca, B. et Tasmowski, L. (éds), *Typologie des groupes nominaux*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 143-166.
- Laca, B. et Tasmowski, L. (2003a), "From non-identity to plurality: French différent as an adjective and as a determiner", in Quer, J., Schroten, J., Scorretti, M., Sleeman, P. et Verheugd, E. (éds), Romance Languages and Linguistic Theory 2001, John Benjamins, Amsterdam, p. 155-176.
- Laca, B. et Tasmowski, L. (2003b), « *Différents* », in Corblin, F. et De Swart, H. (éds), *A Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, Stanford, p. 109-118.
- Martin, R. (1975), « Sur l'unité du mot *même* », *Travaux de Linguistique et de Littérature* 13/1, p. 227-243.
- Moltmann, F. (1992), "Reciprocals and same / different. Towards a semantic analysis", Linguistics and Philosophy 15, p. 411-462.
- Muller, C. (1996a), La subordination en français, Armand Colin, Paris.
- Muller, C. (1996b), « A propos de que comparatif », Linx 34-35, p. 241-254.
- Muller, C. (1996c), « Economie des marques dans la conjonction comparative du français », *Travaux linguistiques du Cerlico* 9: *Absence de marques et représentation de l'absence*, p. 31-45.

⁵ Extraite des 218 références citées dans la thèse.

- Noailly, M. (2000), « Ce même Bajazet: nom propre et principe d'identité », Lexique 15, p. 21-34.
- Noailly, M. (2003), « Et ce même Néron... Mais que fait même ici? », in Combettes, B., Schnedecker, C. et Theissen, A. (éds), Ordre et distinction dans la langue et le discours. Actes du Colloque international de Metz (18, 19, 20 mars 1999), Champion, Paris, p. 373-385.
- Pottier, B. (1982), « Comparaison: le même et l'autre », *Modèles Linguistiques* IV/2, p. 41-48.
- Riegel, M. (1997), « *Tel* adjectif anaphorique: variable de caractérisation et opérateur d'abstraction », *in* De Mulder, W., Tasmowski-De Ryck, L. et Vetters, C. (éds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Rodopi, Amsterdam, p. 221-240.
- Rivara, R. (1990), Le système de la comparaison. Sur la construction du sens dans les langues naturelles, Les Editions de Minuit; Paris.
- Schnedecker, C. (2002), « Présentation: les adjectifs "inclassables": des adjectifs du troisième groupe? », Langue française 136, p. 3-19.
- Schnedecker, C. (2006), De l'un à l'autre et réciproquement... Aspects sémantiques, discursifs et cognitifs des pronoms anaphoriques corrélés l'un / l'autre et le premier / le second, De Boeck- Duculot, Bruxelles.
- Smyth, R. (1994), "Grammatical Determinants of Ambiguous Pronoun Resolution", *Journal of Psycholinguistic Research* 23/3, p. 197-229.
- Tovena, L. et Van Peteghem, M. (2002), « *Différent* vs *autre* et l'opposition réciproque *vs* comparatif », *Linguisticae Investigationes* XXV/1, p. 149-170.
- Tovena, L. et Van Peteghem, M. (2006), « La place de *différents* dans le syntagme nominal et les déterminants », *in* Corblin, F., Ferrando, S. et Kupferman, L. (éds), *Indéfini et Prédication*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, p. 449-460.
- Van Peteghem, M. (1995a), « L'indéfini autre: analyse sémantico-référentielle ou en quoi autre est déictique », in Van Deyclk, R. (éd), Diachronie et variation linguistique. La deixis temporelle, spatiale et personnelle, Studies in Language, Communication et Cognition, Gand, p. 87-114.
- Van Peteghem, M. (1995b), « Réflexions sur les emplois anaphoriques de *tel* », *Sémiotiques* 8, p. 57-78.
- Van Peteghem, M. (1997), « Sur un indéfini marginal: *même* exprimant l'identité », *Langue française* 116, p. 61-80.
- Van Peteghem, M. (1999), « L'indéfini *autre*: déterminant ou adjectif? Etude comparée français espagnol italien roumain », *Cahiers de l'Institut de linquistique de Louvain* 25/1-2, p. 235-250.
- Van Peteghem, M. (2000), « Les indéfinis corrélatifs autre, même et tel », in Bosveld-De Smet, L., Van Peteghem, M. et Van de Velde, D. (éds), De l'indétermination à la qualification: les indéfinis, Artois Presses Université, Arras, p. 117-202.
- Van Peteghem, M. (2001a), « De l'identité à l'argumentation: les trois emplois de *même* », in Kronning, H. et al. (éds), Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala, p. 669-678.
- Van Peteghem, M. (2001b), « Autre vs différent: du pareil au même? », in Amiot, D., De Mulder, W., et Flaux, N. (éds), Le syntagme nominal syntaxe et sémantique, Artois Presses Université, Arras, p. 141-160.

Van Peteghem, M. (2001c), « *Autre* et *même* sans nom: anaphore nominale ou pronominale? », in Vet, C. et De Mulder, W. (éds), *Anaphores nominales et pronominales*, Rodopi, Amsterdam, p. 123-143.

Van Peteghem, M. (2002), « Les différentes interprétations de *pareil* ou comment un adjectif relationnel devient un marqueur anaphorique », *Langue française* 136, p. 60-71.